

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 20 avril 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2005 portant organisation des directions et sous-directions de l'administration centrale du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative

NOR : SPOV1911887A

La ministre des sports,

Vu le décret n° 87-389 du 15 juin 1987, modifié par le décret n° 2005-124 du 14 février 2005, relatif à l'organisation des services d'administration centrale ;

Vu le décret n° 2005-1795 du 30 décembre 2005 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2005 portant organisation des directions et sous-directions de l'administration centrale du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;

Vu l'avis du comité technique paritaire central du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative en date du 20 novembre 2018,

Arrête :

Art. 1^{er}. – A l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 décembre 2005 susvisé, les mots : « – une délégation ministérielle à la haute performance sportive. » sont supprimés.

Art. 2. – L'article 2 du même arrêté est ainsi modifié :

1° Au quatrième alinéa, les mots : « , en relation avec la délégation ministérielle à la haute performance sportive, » sont supprimés ;

2° Le cinquième alinéa est supprimé.

Art. 3. – L'article 4 du même arrêté est ainsi modifié :

1° Le troisième alinéa est supprimé ;

2° Au septième alinéa, les mots : « en cohérence avec les interventions du Centre national pour le développement du sport » sont supprimés ;

3° Le huitième alinéa est supprimé ;

4° Au neuvième alinéa, les mots : « Elle participe aux travaux du Centre national pour le développement du sport en ce domaine » sont supprimés.

Art. 4. – L'article 5-3 du même arrêté est abrogé.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 avril 2019.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur des sports,

G. QUÉNÉHERVÉ